



NAO SALAIRES BRANCHE BP : SUITE

L'intersyndicale CFTD, CFTC, CGT et UNSA, organisations syndicales à l'écoute et soucieuses de l'intérêt de tous les salarié(e)s, est restée unie pour défendre votre pouvoir d'achat lors de la seconde séance de négociation du 30 août 2022.

La Direction a fait les propositions suivantes :

- l'engagement qu'une **Prime de Partage de la Valeur** sera attribuée **à tous les salariés**. Cependant, son montant sera négocié en local pour un versement en octobre ;
- une augmentation des minimas de branche de 4% (moins de 100 salariés sur 32000 concernés pour la Branche BP) ;
- une **Augmentation Générale** répartie ainsi :
 - o 2.7% jusqu'à 30 K€;
 - o 2.5% jusqu'à 39K€;
 - o 1.8% jusqu'à 49 K€;
 - o 1.5% jusqu'à 80 K€.

Pour l'intersyndicale ces propositions sont loin du compte. Elle a donc revendiqué :

- **un montant minimum de prime ;**
- **une Augmentation Générale de 1750€ brut annuel pour tous, correspondant à 5% du salaire médian de la Branche.**

À ce jour, la Direction refuse d'imposer un montant minimum de prime et ne tient pas compte du niveau d'inflation élevé dans ses propositions d'augmentation générale.

Un appel à votre mobilisation est-il inéluctable pour que nos Dirigeants vous comprennent?

La CFTD, la CFTC, la CGT et l'UNSA se battent ensemble pour défendre véritablement votre pouvoir d'achat !

